

Un système de gestion au service d'une décentralisation « intelligente » de la direction financière



sommaire

- 03 Édito
 - 04 Quelles doivent être les caractéristiques de l'ERP de nouvelle génération dans le cadre d'une décentralisation de la DAF ?
 - 06 En route vers une direction financière data-driven grâce à l'ERP de nouvelle génération
 - 09 L'ERP groupe, distinct ou identique à celui implémenté dans les filiales ou sites secondaires
 - 11 Un ERP unique : LA solution pour les ETI et les groupes évoluant dans un environnement complexe, exigeant et décentralisé ?
 - 13 Conclusion
-



Édito

Décloisonner les fonctions, accélérer les processus de prise de décision, responsabiliser les manager en local, réduire les coûts... L'ERP de nouvelle génération peut jouer un rôle clé dans la décentralisation des fonctions financières.

Plusieurs questions se posent néanmoins. Quelles sont les spécificités d'un système de gestion adapté au contexte de décentralisation de la DAF ? Comment mettre en place une direction financière data-driven ? L'ERP groupe doit-il être identique à celui des filiales pour être performant ?

Autant de réponses que vous trouverez dans le tome 3 de notre ebook !





Les caractéristiques de l'ERP de nouvelle génération dans le cadre d'une décentralisation de la DAF

Alors que 74 %¹ des directions financières envisagent de faire évoluer leur ERP, quelles sont aujourd'hui les spécificités d'un système d'information performant ?

L'interopérabilité, pour se connecter aux autres logiciels et applications de l'entreprise

L'interopérabilité est rendue possible par une **technologie ouverte** comme l'API. Elle optimise l'architecture informatique d'une entreprise disposant de plusieurs logiciels implémentés dans le système d'information. Concrètement, elle permet :

- Une récupération massive des données (référentiels à exploiter en vue d'une analyse),
- Un accès à l'ensemble des fonctionnalités de chaque système d'information,
- Une meilleure collaboration entre utilisateurs,
- Une traçabilité garantie,
- Une augmentation de la productivité,
- Une instantanéité de l'information.

Le paramétrage avancé, pour adapter l'interface aux besoins de chaque collaborateur

Aujourd'hui, l'objectif est de s'appuyer sur un **ERP suffisamment personnalisable** pour accompagner une décentralisation des opérations :

- Paramétrage des écrans en fonction des métiers,
- Définition des accès en fonction de la confidentialité des informations,
- Ajout de modules : finance (recouvrements, frais et déplacements...), achats (e-procurement...), stocks (gestion des entrepôts, gestion des inventaires...), ventes (portail clients, abonnements...).

L'évolutivité, pour accompagner la société sur le long terme

D'abord, un ERP de nouvelle génération se doit de **répondre durablement aux réglementations sectorielles**. L'objectif ? S'assurer d'une mise à jour automatique pour libérer les équipes de la veille réglementaire et fiabiliser la conformité (en évitant les erreurs humaines !).

Ensuite, un tel outil doit être capable de prendre en compte **les spécificités et les problématiques** du secteur d'activité de l'entreprise, quelle que soit sa stratégie de développement. Dans le même temps, il accompagne la fonction finance dans sa décentralisation, par exemple lors du détachement d'une nouvelle équipe auprès d'une business unit ou d'une filiale en local.

L'ergonomie, pour faciliter la prise en main

Qu'est-ce qu'un **ERP doté d'une ergonomie intégrée** ?

- Un apprentissage facile et une prise en main instantanée,
- Un seul identifiant et un seul mot de passe pour accéder aux workflows,
- Des enchaînements d'écrans sans rupture,
- Des informations-clés mises en avant,
- Un design attractif,
- Un accès rapide aux fonctionnalités les plus utilisées,
- Un outil qui répond réellement aux besoins des utilisateurs.

L'accessibilité depuis n'importe quel endroit et n'importe quel support, pour assurer une continuité dans l'activité

Les ERP de nouvelle génération sont pensés et développés pour tirer profit des nouvelles technologies.

A l'heure du digital, les collaborateurs doivent pouvoir accéder à leur interface depuis n'importe quel endroit et n'importe quel support, le tout grâce à une **simple connexion internet**.

Par exemple, un collaborateur en charge de la validation des achats techniques pourra ainsi **réaliser ses missions en déplacement** : la validation est possible à tout moment, ce qui accélère l'excellence opérationnelle.



**En route vers une direction
financière data-driven grâce à
l'ERP de nouvelle génération**

L'autre rôle majeur de l'ERP, c'est la structuration de la data.
Les équipes de la fonction Financière, avec celles de la DSI, sont les garantes des données clés qui circulent et sont agrégées au sein de l'entreprise, qu'elles soient financières ou commerciales.
Concrètement, quelles sont les étapes à suivre pour que votre ERP soit réellement capable de tirer profit de l'ensemble des données ?

Définir un socle commun

La première étape consiste à **fixer les lignes structurantes** :

- Homogénéiser la définition de la donnée,
- Définir les données obligatoires (liées aux fonctions régaliennes),
- Clarifier les responsabilités sur la chaîne de valeur,
- Mettre en place un contrôle et des règles de confidentialité,
- S'assurer de la bonne implémentation de ces prérequis auprès des filiales.

Comment procéder ? Nommer des **responsables fonctionnels** afin de garantir la qualité du référentiel dont ils ont la charge.

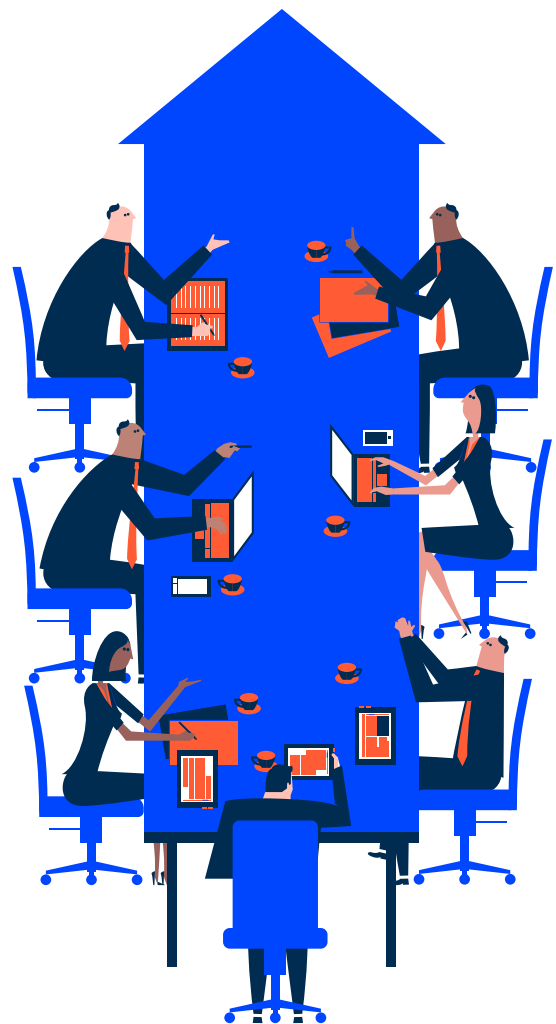
L'objectif ? Préserver la cohérence et la fiabilité des données au fil du temps.

Organiser la collecte des données

La deuxième étape vise à **décloisonner la donnée** pour **éviter les silos d'informations** répartis dans les différentes fonctions :

- Visualiser toutes les sources de données : transactionnelles de base ou externes,
- Rapprocher les données financières des données métier/opérationnelles,
- Agréger et conserver les données dans des espaces de stockage tels que le *datalake* ou le *data warehouse*,

A savoir que le *datalake* (ou « lac de données ») reçoit les données brutes. Quant au *datawarehouse*, il accueille les données structurées (ayant subi un traitement préalable).



Prévoir un stockage sécurisé

La troisième étape réside dans la constitution d'**une base de données actualisées, complètes et dédoublonnées** :

- > Elles sont intégrées et uniformisées même si leurs sources sont disparates.
- > Elles sont organisées selon une nomenclature précise et ordonnée.
- > Elles ne peuvent être altérées afin de garantir une traçabilité exemplaire.
- > Elles sont historisées afin de réaliser les bonnes analyses dans le temps.

Exploiter les données

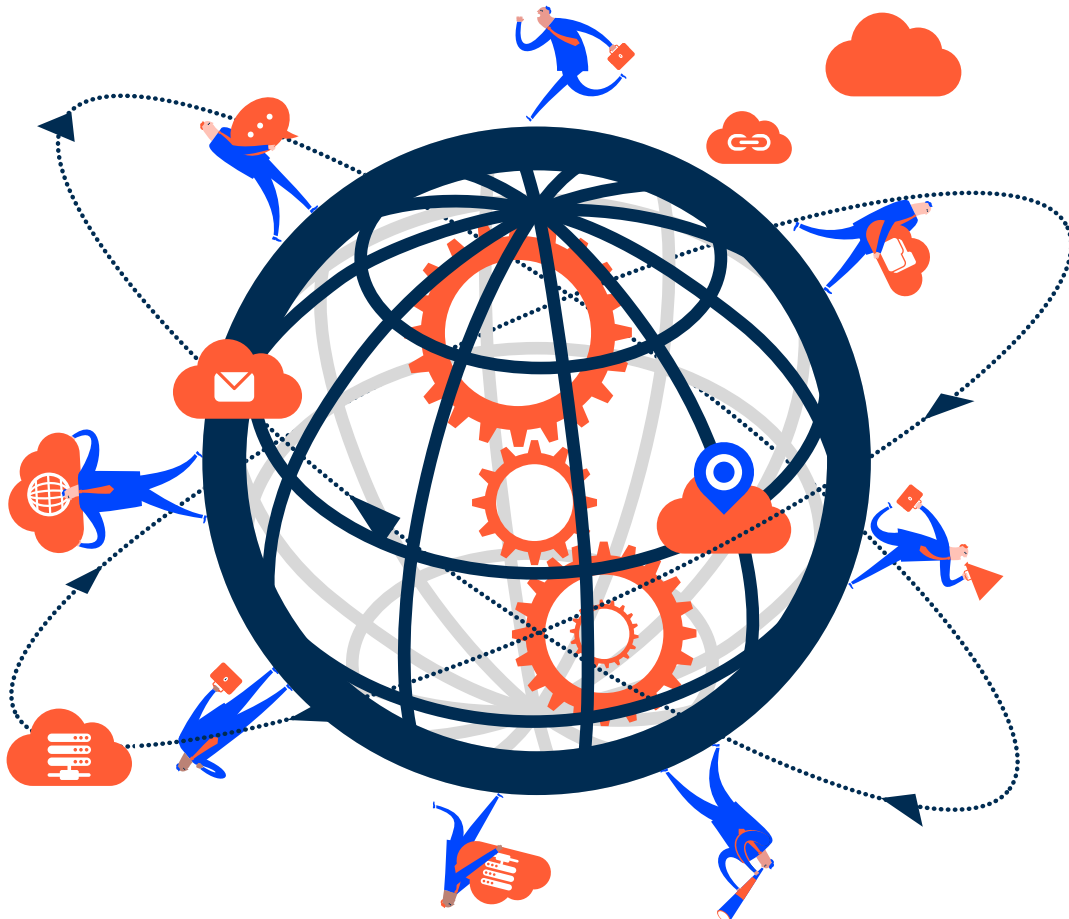
La quatrième étape permet de **rendre la data collectée accessible et utilisable par l'ensemble des services concernés de l'entreprise**.

- > Mettre en place un système de requêtage intuitif pour récupérer les données intéressantes.
- > Permettre l'accès au lac de données par les *data scientists* et autres analystes commerciaux.
- > Structurer les données selon le périmètre et la méthode de calcul choisis.
- > Obtenir rapidement des KPI pertinents.
- > Générer des tableaux de pilotage en temps réel.

Une direction financière data-driven

La dernière étape contribue à **construire une vision à 360° de l'entreprise, grâce à une donnée financière au cœur des dispositifs**.

- > Intégrer plus d'indicateurs financiers pour mieux caractériser les variations.
- > Proposer des reporting interactifs, où les données-clés sont structurées.
- > Enrichir le dialogue de gestion grâce à des KPI exploitables et standardisés.
- > Identifier les projets à risques.
- > Saisir des opportunités qui dépassent parfois le cadre purement financier. Un exemple ? Une entreprise qui décide d'accélérer le verdissement de sa flotte automobile et d'acquérir des véhicules électriques. Quels impacts ? Des économies, la possibilité d'atteindre ses objectifs RSE, une réduction de l'impact carbone... et une amélioration de l'image de marque !
- > Produire des analyses qui ne se contentent pas de décrire le passé mais créent des scénarios sur le futur.





L'ERP groupe, distinct ou identique à celui implémenté dans les filiales ou sites secondaires ?

Plusieurs configurations sont envisageables concernant le choix d'un ERP au sein d'une grande organisation, selon le degré d'autonomie laissé à la filiale ou au bureau et l'objectif recherché.

A chaque filiale son ERP !

Premièrement, **l'ERP peut être local par rapport à un métier** : cette fonction décentralisée nécessite alors des paramétrages particuliers au sein de l'ERP qui lui est dédié.

Par exemple, l'accent est mis sur la gestion des matières dangereuses pour une entreprise spécialisée dans la chimie, ou encore sur les normes de sécurité alimentaire dans le cas d'un grossiste en produits frais. L'idée est d'être au plus proche de la réalité du secteur concerné.

-> Dans ce cas, l'une des solutions est de **décentraliser le choix** : chaque filiale sélectionne son ERP à partir d'une liste validée par la DAF et en fonction de ses besoins.

Au niveau de l'ERP siège, les collaborateurs consolident les informations de gestion (à savoir le reporting de gestion, le prévisionnel des ventes, l'élaboration du budget...). En ce sens, les ERP « locaux » doivent être capables de gérer la **transcodification de la donnée** (ou le *mapping*) pour que celle-ci ait un sens et soit exploitable quand elle est remontée à l'ERP siège global. L'objectif est de trouver des points de convergence lors de la bascule de données entre les deux ERP.



Une différenciation entre la comptabilité et les métiers

Deuxièmement, certaines organisations optent pour :

- > Une **partie « comptable » gérée par un ERP local**, identique à chaque filiale.
- > Une **partie « métier » gérée par un ERP groupe** : il doit correspondre aux besoins spécifiques de chaque métier et proposer des fonctionnalités adaptées.

Par exemple, il peut s'agir d'un **interfaçage** avec les logiciels de TMS (« Transport Management System ») pour les acteurs du transport ou encore d'une **traçabilité** pour les entreprises évoluant dans l'industrie pharmaceutique. L'ERP métier doit s'adapter à la taille et à la nature du groupe. Une analyse des spécificités fonctionnelles doit être effectuée en amont.

-> Dans ce cas, la **consolidation des informations de gestion** est indispensable pour une harmonisation au niveau global. L'idée est de regrouper les comptes du groupe et des filiales pour présenter un bilan et de compte de résultat justes. A savoir que plus le groupe est étendu, plus les opérations de rapprochement sont complexes.





**Un ERP unique : LA solution pour
les ETI et les groupes évoluant
dans un environnement complexe,
exigeant et décentralisé ?**

Le fait de disposer d'un ERP nouvelle génération unique, qui sait néanmoins servir les besoins propres de chacun de ses métiers ou filiales, prend tout son sens.

Quels avantages ?



> Une centralisation des données de toutes les entités du groupe,



> Des fonctionnements et des processus homogènes,



> Des indicateurs de performance lisibles au niveau groupe,



> Un risque d'erreurs moindre (doublons, erreurs de saisie...),



> Un contrôle renforcé des accès aux données,



> Une simplification et une centralisation de la traçabilité,



> Une gestion fluide, rapide et cohérente,



> Et une collaboration facilitée qui gomme les possibles latences et barrières de la distance, des métiers en parlant le même langage et en travaillant sur les mêmes processus.

Conclusion

La décentralisation de la direction financière, qu'elle soit **fonctionnelle ou organisationnelle** est une **conséquence de notre environnement actuel**. Décentraliser, oui mais en prêtant attention aux fuites d'informations, aux doublons de poste, à l'éclatement des prises de décision, aux conflits entre les managers locaux et le siège...

Pour réussir leur décentralisation, les fonctions financières doivent s'appuyer sur un **ERP unique, connecté, agile, performant, intuitif et interopérable avec les autres applications de l'entreprise**. Sans oublier la mobilité : une sélection des fonctionnalités indispensables doit être effectuée en amont.

En résumé, les collaborateurs doivent disposer de **la bonne information au bon moment**. Et dans le même temps, il s'agit de permettre à la DAF de continuer à jouer son **rôle de business partner**, à savoir se rapprocher des opérationnels pour aider les métiers à valoriser leur data et à gagner en visibilité dans leurs activités.

Détentriche de la donnée, la DAF décentralisée est plus que jamais d'actualité : elle est un **pilier structurant dans la transformation interne de l'entreprise** dans sa globalité.



À propos de Cegid :

Cegid est un acteur majeur des solutions de gestion cloud pour les professionnels des métiers de la Finance (ERP, trésorerie, fiscalité), des Ressources Humaines (paie, gestion des talents) et des secteurs de l'Expertise Comptable et du Retail. Fort de son expérience de leader des solutions de gestion cloud, Cegid s'engage dans la durée avec ses clients et accompagne la digitalisation des entreprises - de la TPE aux grands comptes - ainsi que des organisations publiques. Cegid combine une vision prospective et pragmatique des métiers, associée à la maîtrise des nouvelles technologies et à une connaissance unique du réglementaire. Dans un monde en évolution rapide, Cegid ouvre les possibles et révèle toute la valeur des métiers de ses clients en leur apportant des solutions utiles et innovantes.

Cegid compte aujourd'hui 3 600 collaborateurs et vend ses solutions dans 130 pays. Cegid a réalisé un chiffre d'affaires annuel de 632 M€ (au 31 décembre 2021). Pascal Houillon a rejoint Cegid en mars 2017, il en est le CEO.

cegid

Siège social

Cegid Group - 52 quai Paul Sédallian
69 279 Lyon Cedex 09

www.cegid.com

